Éditorial

Une loi Bocage

Il existe une loi Littoral, une loi Montagne, alors à quand une loi Bocage ?

Depuis 1950, les haies françaises ont perdu 70 % de leur linéaire. 1 400 000 km d'arbres et d'arbustes déracinés. Des milliards d'oiseaux, amphibiens, mammifères, insectes, plantes sauvages, champignons… qui perdent leur habitat, chassés ou tués.

Loin d'être enrayé, le mouvement s'est accéléré ces dernières années, passant d'une destruction de 10 400 km/an entre 2000 et 2010 à 23 000 km/an aujourd'hui. À cette cadence, le grand plan gouvernemental de 50 000 km de plantation d'ici 2030 compenserait à peine un tiers des destructions. Le grand plan est un non-plan… Le rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux d'avril 2023 a pourtant pour titre : « la haie, levier de la planification écologique ».

Si la densité de haies chute dans tous les départements bas-normands, pourtant réputés pour leur bocage, c'est dans l'Orne que cette chute est la plus vertigineuse : une perte de 829 km par an entre 1972 et 2016. Les plantations atteignent péniblement 230 km par an, malgré les aides multiples. Pire, c'est dans l'Orne qu'un syndicat agricole a lancé une action collective de ses adhérents pour obtenir de l'administration l'autorisation dérogatoire de tailler les haies entre le 16 mars et le 15 août. Une réglementation l'interdit, alors que le simple bon sens devrait suffire pour ne pas déranger les oiseaux qui font leur nid et toute la nature qui se reproduit en cette période. La haie, inventée par nos ancêtres du Néolithique pour protéger leur agriculture, est devenue le pire ennemi de certains agriculteurs.

Pourtant, rien de mieux pour à la fois conserver la biodiversité, stocker du carbone, produire du bois, stabiliser et enrichir les sols, augmenter les rendements, protéger les animaux d'élevage, assurer l'épuration des eaux, retenir l'humidité l'été, préserver la beauté des paysages…

La haie, c'est la vie. Alors si, vraiment, certains humains ont perdu leur intelligence avec la nature, passons par la loi pour interdire ces massacres quotidiens. Et faisons, nous aussi, une action collective pour sauver le bocage, les zones humides et les prairies qui nous restent.

Le comité de rédaction

Sommaire

Oiseaux — 2
Les fringillidés de notre département

Découverte — 10
La haute vallée de la Touques

Amphibiens — 15
Triton marbré : le triton des bocages préservés

Oiseaux — 19
Arrêt sur images : le faucon crécerelle

Botanique — 22
Les mimules de l'Orne : une énigme botanique

Géologie — 26
Les hautes terres de l'Orne

Découverte — 32
Les coteaux historiques de la bataille de Normandie

Insectes — 38
De la chenille au papillon : les sphinx

Portfolio — 44
Arbres de Normandie

Oiseaux — 52
L'élanion blanc dans l'Orne

Environnement — 55
Futurs du climat à fine échelle

Botanique — 62
Le gnome discret, retour d'une mousse atypique

Culture — 64
Laissez-vous surprendre en forêt d'Andaine

Activités — 67
Gîte pour petites chauves-souris
Sirop de fleurs de violette

Actualités — 72
Brèves naturalistes
Lectures et sorties

Photo de couverture

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*
en vol stationnaire dit « Saint-Esprit »
© Yannick Tanneau

Comme pour tout le monde vivant, les oiseaux sont classés en ordres, familles, genres et espèces.

Dans l'ordre des passeriformes, trois familles se ressemblent : les passéridés avec les moineaux, les embérizidés avec les bruants et les fringillidés avec les pinsons et quelques espèces voisines.

Un passéridé, le moineau domestique
Passer domesticus

Un embérizidé, le bruant jaune
Emberiza citrinella

Un fringillidé, le pinson des arbres
Fringilla coelebs

Ce qui caractérise les fringillidés, c'est leur relation aux arbres. Ils sont donc présents en forêt, dans le bocage et dans les zones urbaines et périurbaines. Au nombre de 12 dans notre département, certaines espèces sont des migrateurs partiels, c'est-à-dire qu'ils nous quittent à la mauvaise saison pour descendre un peu plus bas en France alors que d'autres séjournent chez nous seulement pendant la période hivernale.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Verdier d'Europe *Chloris chloris*

Ils sont directement impactés par la gestion des espaces non cultivés car ils se nourrissent principalement de graines fraîches de plantes herbacées sauvages aux bords des routes, des zones de friches et des jachères. La raréfaction des chaumes, dûe à la politique agricole commune, les prive d'une manne dont ils avaient besoin l'hiver.

Les couples formés au printemps sont soudés et les mâles accompagnent les femelles pendant la construction du nid, les alimentent pendant la couvaison et ensemble ils nourrissent leur progéniture au nid.

Une des richesses de cette vallée est la juxtaposition de zones humides, en bordure du fleuve et de ses affluents, et de coteaux calcaires riches en orchidées des milieux secs, quelques dizaines de mètres plus loin.

De plus, les nombreuses grottes qui parsèment le site constituent des habitats privilégiés pour d'importantes populations de chiroptères (chauves-souris), principalement au moment de l'hibernation. Les espèces majoritairement rencontrées sont le grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*, le petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros* et le grand murin *Myotis myotis*. Ce site Natura 2000 est animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

Les principaux paysages de la haute vallée de la Touques

La diversité des habitats est trop importante pour tous les lister et les présenter en détail. La suite de cet article se concentre donc sur les plus structurants au niveau paysager ou les plus patrimoniaux à l'échelle de l'Europe (habitats dits « d'intérêt communautaire »), dans le but de vous donner envie d'aller les découvrir ou les étudier de plus près.

Forêt à hêtre et jacinthe des bois

Les forêts

Tape-à-l'œil ou plus discrètes selon les espèces qui les constituent, les forêts sont un élément marquant du paysage. Elles occupent 36 % du site de la haute vallée de la Touques.

Typique du domaine atlantique et des plateaux calcaires sur argile à silex, l'*Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae* la forêt à jacinthe des bois *Hyacinthoides non-scripta* et hêtre *Fagus sylvatica* forme une végétation très esthétique au moment de la floraison du sous-bois fin mars. Elle devient alors une étendue bleu-violet parsemée de taches blanches avec l'anémone des bois *Anemone nemorosa* et le gaillet odorant *Galium odoratum*, jaunes avec le lamier jaune *Lamium galeobdolon* et vertes avec les fougères mâle *Dryopteris filix-mas* et femelle *Athyrium filix-femina*.

Plus discrète, la forêt à chêne rouvre *Quercus petraea* et myrtille sauvage *Vaccinium myrtillus* (*Vaccinio - Quercetum petraeae*) se développe sur des sols plus acides, souvent en haut de versant. Elle est caractérisée par la présence du néflier *Mespilus germanica*, du sorbier des oiseleurs *Sorbus aucuparia* et du houx *Ilex aquifolium*, sous forme d'arbustes, ainsi que par un sous-bois à fougère aigle *Pteridium aquilinum*, laîche à pilules *Carex pilulifera*, oxalide des bois *Oxalis acetosella* et myrtille. Cette dernière, à la fin de la saison estivale, est un met apprécié des herbivores forestiers et des gourmands !

Anémone des bois *Anemone nemorosa*

Fougère mâle *Dryopteris filix-mas*

Oxalide des bois *Oxalis acetosella*

Myrtille *Vaccinium myrtillus*

Forêt à chêne rouvre et myrtille sauvage

La disparition mystérieuse de l'odeur du mimule musqué

Durant le XIXe siècle, le mimule musqué était reconnu pour son parfum, on le cultivait pour cette raison.

Le grand botaniste français Vilmorin, dans son livre *Les plantes de pleine terre* le décrivait ainsi : « une petite plante poilue et visqueuse, exhalant une forte odeur musquée qui se sent à grande distance ».

Or, mystérieusement, en 1913, les mimules musqués cultivés, mais aussi les sauvages ont tous perdu leur parfum de musc. Beaucoup d'hypothèses, dont certaines très farfelues, ont essayé d'expliquer ce phénomène. Cette disparition pourrait être due à des raisons génétiques. En effet, l'odeur dépendrait de l'allèle récessif d'un gène dont la fréquence aurait fortement diminué suite à des pollinisations incontrôlées. D'autres avancent le changement du climat, la présence de l'odeur seulement chez certains individus aberrants devenus introuvables, un parasite de la plante, responsable de l'odeur et qui aurait disparu ou encore la perte de capacité de sentir cette odeur chez l'homme. Et même, pour certains, cette odeur de musc n'aurait été qu'un mythe.

Les usages traditionnels des mimules

Le mimule est une des 38 fleurs de Bach. Celles-ci sont des élixirs floraux conçus par le médecin Edward Bach dans les années trente. Ces macérations alcooliques de plantes auraient des effets thérapeutiques sur certains états psychiques. Ainsi, l'extrait de mimule rétablirait la confiance en soi.

Précisons que l'efficacité de ces remèdes – toujours en vente – ne repose sur aucun essai clinique.

Les mimules ont la réputation de concentrer le chlorure de sodium. Il est dit que les Indiens d'Amérique s'en servaient pour donner un goût salé à leurs plats.

Les mimules ont été introduits en Angleterre en 1827 pour la culture. On les a appelés « Monkey flowers » à cause de leur ressemblance avec une face grimaçante comme celle d'un singe. Actuellement, de nombreuses variétés de mimules ont été créées, aux coloris rouges, jaunes ou orange. Elles sont réputées peu rustiques, mais à la floraison longue et abondante.

Erythrante guttata
(DC) G.L.Nesom

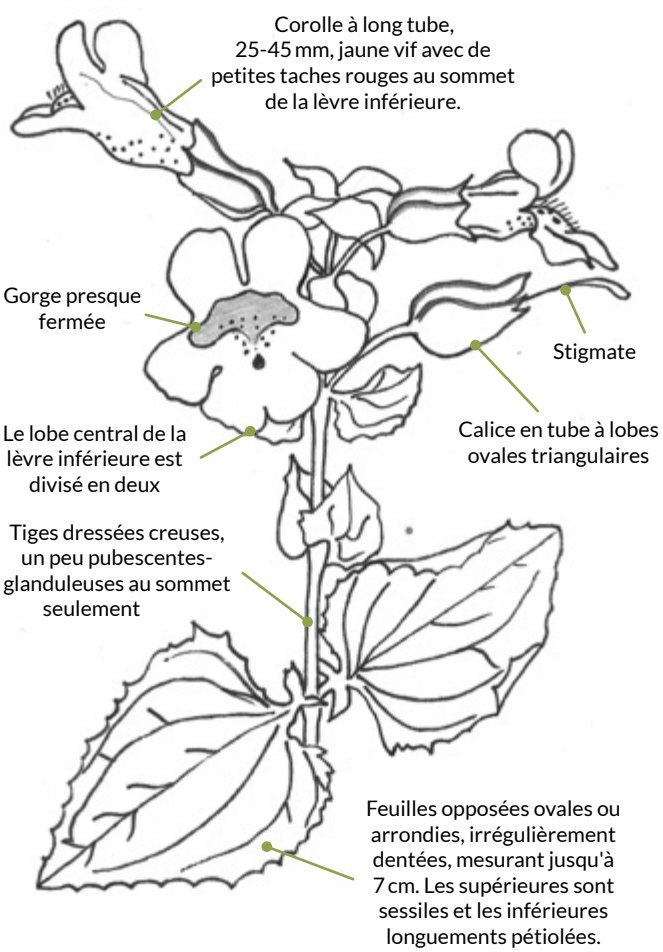

Erythrante moschata
(Lindl.) G.L.Nesom

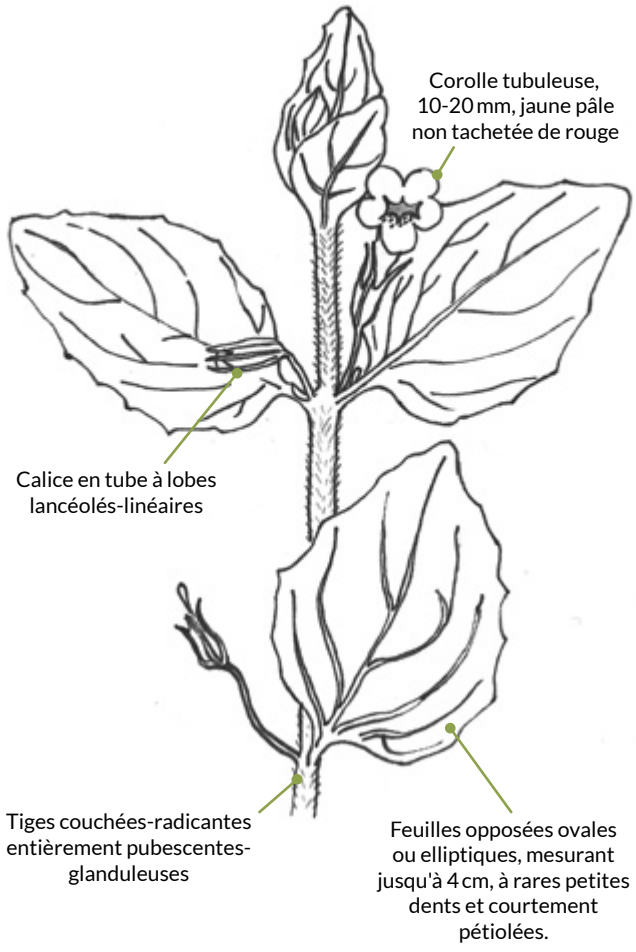

Les coteaux historiques de la bataille de Normandie

par François Silande, Conseil départemental de l'Orne

Cet espace naturel de 97 ha et de 4 km de long est localisé sur le territoire de trois communes : Coudehard, Mont-Ormel et Gouffern-en-Auge, dans le département de l'Orne (61) en région Normandie. Il est situé sur la cuesta du pays d'Auge. En géologie, la cuesta (mot espagnol signifiant côte) caractérise un relief à double pente asymétrique. La création de l'espace naturel sensible (ENS) en 2008 se justifie par la volonté de préserver l'un des sites majeurs de la bataille de Normandie en août 1944.

Coteau du Télégraphe, extrémité sud de l'ENS
© David Commenchal

Quelques sphinx présents dans l'Orne

Le moro-sphinx *Macroglossum stellatarum*

Appelé aussi sphinx colibri, ce papillon peut être observé assez fréquemment dans les jardins, butinant en plein jour les fleurs de lavande *Lavandula*, de sauge *Salvia*, de buddléia *Buddleja*, de phlox *Phlox*… Il est de petite taille par rapport à d'autres espèces de la famille des sphinx, son envergure variant de 4 à 5 cm.

La chenille est généralement verte avec des bandes latérales blanches et jaunes et possède un scolus bleu à l'apex orange. Elle peut atteindre 4,5 cm de longueur. Avant la chrysalidation, elle prend un aspect brun-rosâtre. Elle peut être observée sur sa plante nourricière, le gaillet blanc ou jaune *Galium* dont elle mange à la fois les feuilles et les fleurs.

Papillon du sphinx gazé butinant une salicaire *Lythrum salicaria* (Essay, 2014)

Papillon du moro-sphinx (La Ferrière-Bochard, 2019)

Chenille du moro-sphinx (Les Ventes-de-Bourse, 2016)

Le sphinx gazé *Hemaris fuciformis*

Comme le moro-sphinx, ce papillon d'une envergure de 4 à 5 cm butine en vol stationnaire en pleine journée. Les parties brun rougeâtre de ses ailes et d'une partie de son abdomen permettent de le distinguer du moro-sphinx. Il peut lui aussi voler dans les jardins.

Sa chenille se nourrit du feuillage du chèvrefeuille *Lonicera*. Sa taille maximale est d'environ 4 cm. Elle est vert clair sauf la région ventrale qui est brune ce qui la rend très difficile à observer d'autant plus qu'elle se cache sous les feuilles de sa plante nourricière.

Chenille du sphinx gazé (Orne, 2016)

Arbres de Normandie

En vue de l'organisation de la troisième édition de la fête de la haie, l'association Val d'Orne environnement VOE a lancé au printemps 2023 un concours photographique intitulé « Arbre(s) de Normandie », ouvert à tous les photographes amateurs. Une belle occasion de partager des découvertes, une réflexion, un moment d'émotion ou d'émerveillement autour de cet élément du patrimoine normand.

Début septembre 2023, le jury présidé par François Radigue et composé d'élus, d'agriculteurs, de photographes professionnels et de membres de VOE, a sélectionné, parmi quelque 200 clichés reçus, les 20 photographies qui ont été exposées lors de la fête de la haie et soumises au vote du public. Plus de 400 visiteurs, sur les 1 100 venus à Sainte-Honorine-la-Guillaume le 1er octobre, ont ainsi participé à l'attribution des trois prix du public.

Avec grand plaisir, l'équipe de Val d'Orne environnement nous propose de découvrir, au travers de ce portfolio, ces clichés de mise en valeur des paysages et des arbres normands.

Lionel Poullias - Marais de la Dives

Laissez-vous surprendre en forêt d'Andaine

par Marie-Liesse Guênerie, photos de Jacques Rivière

Depuis trois ans, le département organise chaque été un festival d'art contemporain, alimenté par les œuvres du Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) en partenariat avec différentes villes.

Les Ornais et les personnes qui traversent notre département peuvent ainsi découvrir des artistes ornais (ou ayant un lien avec l'Orne) pendant toute la période estivale. Chaque œuvre a une connexion particulière avec le lieu choisi par le FDAC pour la mettre en scène.

Gîte pour petites chauves-souris

par Cédric Delcloy

Les chiroptères, que l'on appelle communément chauves-souris, font partie des mammifères. Pendant longtemps, leur classement a suscité bien des débats : à la Renaissance, on les classe parmi les oiseaux de nuit. Comme tous les mammifères, ils possèdent des os (vertébrés), leur corps est recouvert pour partie de poils et les femelles allaitent leurs petits (un seul par femelle). Leur nom (*chiro* « main » et *ptera* « aile ») vient du fait qu'une fine membrane de peau relie leurs doigts rallongés, créant ainsi une sorte d'aile appelée patagium. Cette aile relie les pattes avant aux pattes arrière, et même les pattes arrière ensemble. Les chauves-souris ont donc une grande aile unique et non deux comme chez les oiseaux. La portance est très importante et leur permet de voler. Ce ne sont pas les seuls mammifères volants, mais bien les seuls capables de battre les ailes contrairement aux autres espèces qui ne font que planer.

Toutes les chauves-souris de France, lorsqu'elles ne volent pas, passent leur vie la tête en bas. Leurs pieds ont subi une rotation de 180 degrés par rapport aux nôtres et quand elles se suspendent, à l'abri des prédateurs, leur poids exerce une traction sur les tendons qui maintiennent les griffes en position d'accrochage. Cette adaptation leur permet de pouvoir rester suspendues sans dépenser aucune énergie. Pratique quand il faut passer plusieurs mois de l'année en hibernation dans cette position…

Hibernation ? Effectivement, dans nos régions froides, les espèces se regroupent pour passer l'hiver dans des espaces offrant une température douce et constante et une hygrométrie élevée (grottes, mines, caves, fissures…). En France métropolitaine, les différentes espèces sont toutes insectivores. Contrairement aux oiseaux qui migrent pour trouver des populations d'insectes durant la saison froide, les chauves-souris ne migrent pas et sont donc contraintes d'hiberner faute de pouvoir se nourrir durant toute une période.

Pour mettre fin à une légende tenace, non, les chauves-souris ne se nourrissent pas de sang ! Elles sont des espèces très utiles qui permettent de réguler les populations d'insectes dits « nuisibles » comme les moustiques et certains papillons de nuit. Les chauves-souris étant nocturnes, elles viennent compléter l'action, elle aussi bénéfique, des oiseaux de jour. Elles chassent uniquement en vol et repèrent leurs proies grâce à des ultrasons.

Les espèces les plus communes (les pipistrelles par exemple) peuvent fréquenter nos jardins si elles y trouvent de la nourriture et des gîtes pour s'installer. Ces gîtes peuvent être des cavités ou des fentes d'arbres, derrière une écorce ou un volet, dans les fissures d'un bâtiment, un conduit de cheminée non utilisé, un grenier…

Si votre jardin et vos bâtiments n'offrent pas de gîtes naturels, vous pouvez vous lancer dans la création de gîtes artificiels. Leur pose contribue à augmenter le nombre de chauves-souris et permet de profiter de leurs bienfaits.

Les chauves-souris changent souvent de gîte en cours d'année selon leurs besoins. Vous pouvez donc en poser plusieurs pour augmenter les chances de les accueillir chez vous.